







NOUVEAU DEFENDER

Turbo diesel 122 Ch boîte manuelle 6 vitesses



NOUVEAU DEFENDER

















Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com - E-mail: c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret 91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier







KIA ILLKIRCH





_'éditorial de Gérard Lang, président de la fédération Chers membres

Un président de fédération des chasseurs doit des fois faire preuve de courage et rappeler que dans toute société, il y a un minimum de règles

à respecter sinon la vie en société devient impossible.

C'est pourquoi je peux me permettre de féliciter toutes celles et ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts suite à mes appels destinés à réduire la population de nos chers, très chers, sangliers. Grâce à eux, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2010 fixant la liste des lots de chasse situés dans les secteurs à fort dégâts ne compte plus « que » 205 lignes au lieu des 350 de l'an passé. Il n'en reste pas moins que derrière ces 205 lignes se cachent 106 communes dans lesquelles les dérapages ne sont toujours pas encore contrôlés! Je ne suis pas là pour donner des leçons et dénoncer tel ou tel responsable de territoire déficient ou laxiste, mais comment demander à la majorité des chasseurs de prendre le sujet à bras le corps et de faire preuve de courage en réduisant leur population de sangliers, quand une très petite minorité prend le sujet par-dessus la jambe ... et fait fi des efforts de la communauté cynégétique tout entière? Ces comportements ne sont pas déontologiquement corrects et desservent tout le monde de la chasse, mais avant de condamner quelqu'un il faut s'assurer s'il n'y a pas de circonstances atténuantes car il n'est pas toujours facile de prévoir d'avance la géo localisation des dégâts ou des zones à dégâts.

Autre sujet pour lequel j'aimerais faire appel à un peu plus de respect de la part encore une fois d'une petite minorité, c'est pour le tir des cerfs. Six mois seulement nous séparent de la dernière exposition des trophées, où quelques nemrods (je ne sais pas s'ils méritent ce terme) se sont distingués en tirant des animaux juvéniles de moins de 5 ans. Dans les zones à cerfs, lorsqu'un locataire épargne un cerf juvénile facilement reconnaissable, il n'est pas acceptable, que ce cerf se fasse tirer en ayant dépassé les limites du lot. Je rappelle que le Schéma départemental de gestion cynégétique prévoit le retrait d'1 bracelet C3 l'année qui suit le tir d'un cerf de la 2^{ème} à la 7^{ème} tête. Il prévoit de même le retrait de 2 bracelets C3 pour une récidive d'un tir de 2ème à 4 ème tête (facilement reconnaissable). Je vous remercie d'avance pour votre prudence et vous souhaite de bonnes chasses.

Sommaire

LES NOUVELLES DU BAS-RHIN	4
ESPACE CHASSE & NATURE	12
BIOLOGIE	16
LE DROIT ET VOUS	18
CONSEIL D'ADMINISTRATION	20
PETITES ANNONCES	22



A la Une: La chasse. c'est naturel!

Infos' Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin 5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication : Gérard Lang Rédacteur en chef: Philippe Jaeger Tél. 09 63 46 13 51 - pj.envirofaune@wanadoo.fr Crédit photo (sauf référence contraire): Philippe Jaeger

Réalisation graphique: ACStudio Publicité et impression : Enviro'Faune Dépôt légal: août 2010 Tirage: 8200 exemplaires

courriel: fdc67@wanadoo.fr - Site internet: www.fdc67.fr



Responsable du service administratif Béatrice Roecker 03 88 79 83 85



Comptabilité **Fabienne** Musser



Secrétariat Hugui Boauel

Alexandra Barthel-Dick



Responsable du service techniaue **Patrick** Juna 06 80 74 70 39



Techniciens



Si vous recevez Infos'Chasse 67 gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci!



Nos partenaires

C'est le 7 juillet, premier «mercredi des jeunes chasseurs» où la fédération invite tous les jeunes permis à venir s'entrainer gratuitement au Cynétir, que les représentants de RWS France sont venus remettre officiellement 2000 cartouches Cineshot à Gérard Lang. Ces cartouches développées spécifiquement pour un usage en stand

de tir (coût très raisonnable mais qualité RWS), ont été offertes par RWS afin que « les jeunes et les moins jeunes chasseurs puisse découvrir le plaisir et l'utilité d'un bon entrainement au tir de chasse », comme l'a souligné Christophe Skladzien, directeur commercial de RWS France, accompagné de Daniel Spiroff le responsable commercial local, ainsi que de Ludovic Colmé le responsable technique.



Les responsables de RWS France et G. Lang en compagnie des premiers jeunes chasseurs bas-rhinois ayant bénéficié des cartouches Cinéshot gratuites.

Selon les munitions utilisées, l'arrivée des projectiles dans le silo de sable situé derrière l'écran du Cynétir pouvait provoquer des projections de particules en mesure de perturber le calcul informatique des points d'impact. Pour mettre fin à ce phénomène, un mur de bandes en caoutchouc placées derrière l'écran s'avérait incontournable. La solution a été trouvée avec des bandes transporteuses utilisées dans les gravières et mises à disposition gracieusement par les sablières Helmbacher. Merci Maurice pour ta générosité!



Dans les entrailles du Cynétir - les bandes en caoutchouc évitent les retours de particules provoquées par certaines munitions.



Renseignements et réservations au 03 88 79 12 77 et sur www.fdc67.fr 80 € / heure par groupe de 2 à 8 personnes

Essayez gratuitement le matériel de nos partenaires

(Munitions offertes par RWS aux jeunes chasseurs)

Partenaires du Cyné' tir



Blaser







Vos photos

Cette photo transmise par Michel PAX se passe de tout commentaire et démontre à quel point une simple corde tendue en bordure de champ, peut se transformer en piège mortel pour la faune sauvage.



Tandis qu'il circulait sur une départementale du Bas-Rhin, Claude Krebs a aperçu un étrange ballet de volatiles. Il s'agissait de deux corneilles qui s'acharnaient sur un coq faisan. Ce dernier n'a eu aucune chance face aux attaques incessantes des corvidés qui lui ont défoncé le crâne à coups de becs.



Les vandales ont encore frappé en forêt de Brumath, où 3 miradors ont été renversés et totalement détruits.



Avis de recherche

PRINZ, Jagd-terrier noir et feu a été perdu le 27 juin à Marckolsheim.

Si vous l'avez aperçu, merci de contacter Daniel Messner, garde-chasse, au 03 88 92 79 37

ou

06 33 40 55 35



Vos courriers

Dans le massif du Donon durant la période de brame, de plus en plus de chasseurs photographes sont présents le soir, le matin et même la nuit. Pour pratiquer leur passetemps ces photographes se camouflent d'une manière remarquable et sont totalement invisibles pour nous les chasseurs. Il y a quelques années, mon fils a tiré un cerf à moins de 3 mètres d'un photographe qui était dissimulé avec une tenue qui avait des herbes sur le dos. Comme pratiquants de la chasse en battue, nous sommes obligés de porter des gilets oranges afin d'être visibles. Je trouve que cette mesure est tout à fait salutaire pour la chasse. Je serai d'ailleurs d'avis que même à l'approche nous portions des tenues identiques. Mais il faudrait que tous les usagers de la forêt, photographes, promeneurs, portent ce genre de tenue en période d'ouverture. Cette mesure entrainerait plus de sécurité pour tout le monde et éviterait sûrement des pratiques abusives de la part des utilisateurs de la forêt qui ne paient rien. En espérant Monsieur le président, que vous soyez mon porte-parole pour transformer ce souhait en réglementation.

Marc Arbogast Locataire dans le massif du Donon depuis 1967

Retour sur expérience

Le Mobile Faune rencontre un accueil très favorable dans le Bas-Rhin et sa réputation a déjà dépassé les frontières du département. C'est ainsi qu'il a été utilisé en Allemagne par Veronika Deiss, épouse de chasseur et institutrice à Otterswiller, mais aussi par Nicolas Carisey, nouveau chasseur, qui l'a présenté à une classe de maternelle en Allemagne. Paul Ettori, président de la F.D.C. de Corse du Sud et Vice-Président de la Fédération nationale des chasseurs, a lancé la construction d'un Mobile faune dans son département et a demandé à Jonathan Fischbach de le présenter à Paris lors d'une réunion de toutes les fédérations de France.

Erratum petit livret Infos Chasse 67

En page 22, Gilbert Erbs réside à Munchhausen et non à Mundolsheim.

Kits «trichines»

A compter de cette année, les kits «trichines » disponibles à la F.D.C. 67 seront vendus 1 € pièce, c'est-à-dire au prix de revient de chaque kit. Dans la mesure où l'examen trichines est désormais obligatoire, le nombre de tests réalisés par les services vétérinaires sera nettement plus important.



Réglementation

Début juin un décret a instauré une contravention pour obstruction délibérée à un acte de chasse. Ce décret permettra aux chasseurs de faire appel aux forces de l'ordre, pour mettre fin aux agissements des terroristes prétendant défendre les animaux en empêchant une action de chasse de se dérouler. Rappelons qu'en aucun cas il ne faut répondre à la provocation des activistes par la violence. Déchargez vos armes, prenez vos chiens en laisse et attendez l'arrivée de la gendarmerie.

Remontées à gibier



Le 27 mai, Fernand Grasser et Hubert Rossi ont participé à l'enlèvement des 25 anciennes remontées à gibier situées entre Eckwersheim et Krautwiller sur le canal de la Marne au Rhin, soit 2.7 tonnes de ferraille. Cette opération était un préliminaire à l'installation en fin d'année, de nouvelles remontées à gibier sur le canal de la Marne au Rhin, mais aussi sur celui du Rhône au Rhin et sur celui des Houillères.

Sécurité active

Après avoir inscrit l'obligation du port d'un vêtement orange en battue dans son schéma départemental, initié la première simulation d'accident de chasse en grandeur nature, publié le premier livret consacré à la sécurité en action de chasse et construit le premier Cynétir de France destiné à un entraînement intensif au tir en battue, la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin vient de franchir un nouveau pas en matière de sécurité active dans le domaine de la chasse. En effet, au mois de juin la première promotion de chasseurs-secouristes a été formée par un intervenant de l'Union départementale des sapeurs-pompiers. Pour Gérard Lang il s'agissait de «finaliser une démarche globale qui s'inscrit directement dans les missions confiées à notre association ». Si la fédération était impliquée dans



ce processus, il est intéressant de noter que l'initiative est née dans le groupement de gestion cynégétique «Plaine de la Bruche» présidé par Aliette Schaeffer. Concrètement il s'agit de suivre une formation de secourisme niveau 1, sur laquelle viennent se greffer quelques notions propres à la chasse et aux situations particulières qu'elle peut engendrer. Le programme est constitué d'une approche théorique toujours illustrée par des exercices concrets, dont l'utilisation d'un défibrillateur. Concernant ce dernier point, la F.D.C. du Bas-Rhin a aussi pris un train d'avance en faisant l'acquisition d'un tel appareil, désormais présent lors des rassemblements de chasseurs (assemblée générale, exposition des trophées, etc.) pour faire face à un éventuel malaise cardiaque. Les pompiers ont pu aussi profiter de l'occasion pour faire connaissance avec une activité de loisirs dont ils ne maîtrisent pas toujours les spécificités. Un échange à deux voies, qui ne peut avoir que des retombées positives pour les deux parties. En attendant, douze chasseurs arboreront fièrement le logo de chasseur-secouriste sur leur veste de chasse, un logo qui leur permettra d'être repérables facilement par leurs collègues en cas de besoin, un logo pour lequel ils ont investi deux journées de leur temps, un peu de temps qui leur permettra peut-être un jour de sauver une vie ...

Envie d'être chasseur-secouriste? Appelez la fédé au 03 88 79 83 85.



U.N.U.C.R.

Le 19 juin, 11 chiens de sang (Rouges de Hanovre et de Bavière, labradors, basset des Alpes) et leurs maîtres se sont retrouvés à Reichshoffen, pour passer une épreuve multi-races organisée par l'U.N.U.C.R. 67 ainsi que le Club de Rouge de Hanovre et de Bavière. Cette épreuve qui permet aux binômes maître-chien d'être agréés officiellement dans la liste des conducteurs U.N.U.C.R., consiste à remonter une piste artificielle d'environ 1 Km réalisée 24 heures auparavant avec du sang de sanglier, qui comporte 3 crochets à 90° et 2 reposées. Seul l'Anschuss et la direction de fuite sont indiqués au conducteur. Au final, une cape de sanglier récompense le chien pour son travail et les ju-



ges attribuent un certain nombre de points à la prestation du maître et du chien (maxi. 100 points). L'épreuve 24h est suffisante pour être agréé U.N.U.C.R., mais les plus hardis se sont confrontés volontairement à une piste de plus de 40h, avec il faut le souligner, une certaine réussite. Jugez-en plutôt dans le tableau des résultats présenté, ci-dessous:

	EPREUVES SWHK DU 19 J	UIN 2010 A REICHSHOFFEN									
GROUPE: 1	JURY: E.LEY – G.TITEUX – A. LESIRE										
	INSCRITS	POUR 24h									
ELLA	PUTHON Jean Paul	100 points 1er prix									
TURBO	MARCOT Jean Louis	100 points 1er prix									
EROS	LEINGANG Olivier	68 Points 2 ^{ème} prix									
ESLY	BERTAUX Philippe	50 points 3 ^{ème} prix									
	••	POUR +40h									
ELLIOT	JACQUEL Dominique	68 points 2 ^{ème} prix									
	-										
GROUPE: 2	JURY: D.ANDERS - H.SCHOBE	ER - A.HAMMER									
GROUPE: 2		ER - A.HAMMER Pour 24h									
GROUPE: 2 DOLLY											
	INSCRITS	POUR 24h									
DOLLY	INSCRITS SIMON Claude COLLE Alain	POUR 24h 100 points 1er prix 82 points 2ème prix									
DOLLY DICKY KIMY	INSCRITS SIMON Claude	POUR 24h 100 points 1er prix									
DOLLY DICKY	INSCRITS SIMON Claude COLLE Alain HUHN Stephan HARTZ Patrick	POUR 24h 100 points 1er prix 82 points 2ème prix 60 points 3ème prix Non classé									
DOLLY DICKY KIMY ASTON	SIMON Claude COLLE Alain HUHN Stephan HARTZ Patrick INSCRITS	POUR 24h 100 points 1er prix 82 points 2ème prix 60 points 3ème prix Non classé POUR +40									
DOLLY DICKY KIMY	INSCRITS SIMON Claude COLLE Alain HUHN Stephan HARTZ Patrick	POUR 24h 100 points 1er prix 82 points 2ème prix 60 points 3ème prix Non classé									

Les 30 ans de l'U.N.U.C.R.

L'A.G. nationale de l'U.N.U.C.R. qui s'est tenue cette année le 29 mai à Wingen/Moder était en quelque sorte un retour aux sources et a été l'occasion pour le président François Magnien de remettre la médaille d'honneur à Gérard Lang en rappelant que l'actuel président de la F.D.C. 67 a été l'un des co-fondateurs de l'U.N.U.C.R. en 1980. Très ému par une telle reconnaissance, G. Lang a rappelé que « les conduc-

teurs de chiens de sang sont de vrais ambassadeurs pour l'éthique de la chasse ». Autre co-fondateur décoré ce soir là, le hautrhinois Jean SIMON.



Dernière minute!

Deux nouveaux conducteurs agréés sont au service des chasseurs : HUHN Stéphane tél. 03 88 09 70 43 ou 06 69 68 88 78 LEINGANG Olivier tél. 03 88 09 07 12 ou 06 82 45 69 60 Les deux conducteurs résident à Oberbronn.

Bracelets DAIMS

Hors secteur « Daims »

Tous les ans des bracelets « Daim » sont attribués en vue de prélever les animaux présents (souvent échappés d'enclos) dans des zones où la présence de l'espèce n'est pas souhaitée. Pour les territoires situés dans le périmètre de l'agence O.N.F. « Nord Alsace », les bracelets seront demandés par l'O.N.F. et mis à disposition de tous les locataires (y compris chasses communales et privées) situés dans le périmètre. Les personnes à contacter pour récupérer un bracelet sont :

Florence Bucher **NOUVEAU**

(*Haguenau*) 03 88 73 76 12 ou 06 23 24 61 58

Patrice Stoquert (Obersteinbach) 03 88 09 55 42 ou 06 23 24 61 65 Eric Keiser (Langensoultzbach)

03 88 05 83 20 ou 06 24 24 66 73 Hubert Holveck (Oberhof)

03 88 70 17 65

Sébastien Greiner (Sarre-Union)

03 88 00 22 43

Henri Ley (Sarre-Union)

03 88 00 13 24 ou 06 23 24 61 65

Philippe Petry (*Langensoultzbach*) 03 88 09 31 04 ou 06 27 71 37 13

Pour les territoires situés dans le périmètre de l'agence de Schirmeck, les locataires de chasses communales et les chasses privées doivent faire une demande de plan de chasse auprès de la D.D.T. (ex. DDAF).

Rappel-

- Les dates d'ouverture et de fermeture sont à respecter.
- Le bracelet permet de prélever aussi bien les mâles, les femelles que les jeunes.

Daim adulte

15/08/2010 au 01/02/2011

Daine et jeune de l'année

23/08/2010 au 01/02/2011



A.B.R.P.G.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 18 juin à Truchtersheim, a été l'occasion pour le président Fernand Grasser de lancer un appel à ses troupes en vue d'organiser pour la deuxième année consécutive un stand à la foire européenne. En effet, suite au succès de l'opération qui avait été menée pour la première fois l'année dernière et dans la mesure où tous les frais avaient été couverts par la vente de sangliers à la broche, le comité a décidé qu'il convenait de persévérer dans cette voie qui offre un superbe faisceau de communication avec le grand public. Par ailleurs, cette année tous les membres de l'A.B.R.P.G. à jour de cotisation se verront attribuer une aide pour l'achat des haies champêtres subventionnées à 80% par la fédération. Les 20% restants, seront pris en charge par l'association et un paillage biodégradable accompa-



gnera tous les kits de haies. Avant de conclure l'A.G., les membres ont été invités à voter pour le tiers sortant du bureau. F. Grasser, P. Kentzinger et A. Schaeffer ont été réélus à l'unanimité, tandis que M. Eber a été élu à l'unanimité.

La soirée s'est clôturée par la projection d'un superbe film sur les haies et le bocage normand, l'occasion pour chacun de percevoir le très long chemin qu'il reste à parcourir avant de revoir peut-être un jour les campagnes du département ressembler à ce terroir avec une faune riche et diversifiée que nos parents ont connu.

G.G.C. Pays de Hanau Après les premiers lâchers de repeuplement organisés ce printemps et mis à mal par de terribles chutes de grêle, 400 perdrix supplémentaires ont retrouvé les grands espaces du groupement le samedi 3 juillet. Les compagnies ont été distribuées par le président Bernard Schnitzler, en présence d'Aliette Schaeffer qui représentait la F.D.C.67 dont les subventions ont permis de financer l'opération et de Fernand Grasser, président de l'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier. Un suivi très pointu des lâchers est en cours, avec entre autres des comptages avant et après les lâchers, une augmentation de la régulation des prédateurs, des aménagements de biotopes et bien entendu, une suspension de la chasse pour cette



Sanglier à la broche à la Foire européenne Il se situera sur le TP9 - Espace Agricole

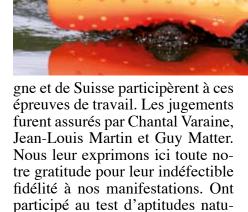
Samedi 11 septembre 2010 à midi Venez nombreux!





Journée retrievers à Matzenheim

Le 20 juin dernier, la délégation Alsace du Retriever Club de France a organisé sa traditionnelle journée annuelle consacrée aux épreuves de travail de base pour retrievers. L'APP de Matzenheim a mis à notre disposition ses infrastructures et ses membres ont assuré la préparation des repas. Merci à cette association et à son président M. Leppert. Un grand merci aussi à M. Florentin, qui a mis à notre disposition son lot de chasse pour les épreuves sur terre. Grâce aux efforts de tous, et principalement de Daniel Lack et Bertrand Muller, 38 chiens (23 Labradors, 14 Goldens, 1 flatcoated) venus d'Alsace, de Lorraine, d'Allema-



relles (TAN) 12 chiens, dont un

seul fut recalé. Les 4 candidats à

l'épreuve sélective A échouèrent,

mais 3 purent obtenir leur TAN. Quant à l'épreuve sélective B, 16 des 18 participants y connurent le succès et peuvent participer dès cet automne aux épreuves de field trial pour retrievers. Enfin, 13 chiens se soumirent à l'examen de la confirmation et tous furent admis. Un grand bravo à tous pour leur participation, leur discipline et leur sportivité.

J.-M. Wurtz



Le 29 mai les adhérents se sont retrouvés au Cynétir où ils ont découvert les installations et se sont exercés au tir, tout ceci sur invitation du groupement dont les responsables ont décidé d'offrir une séance à tous les volontaires afin de renforcer l'efficacité des chasseurs et limiter les dégâts de sangliers dans la plaine de la Bruche. Un mois plus tard, le 26 juin, les acteurs du groupement réunis avec l'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier ont été invités par la commune de Wolfisheim dont



Zehnac

le maire E. Amiet est chasseur, pour participer à l'inauguration du Fort Kléber. Pendant deux jours le grand public a ainsi découvert le Mobile faune enrichi pour l'occasion par des animaux que D. Rettig avait mis à disposition, ainsi qu'un stand «biodiversité» où chaque visiteur s'est vu remettre un sachet de semences offert par la sté Nungesser.



Lectures estivales

Prévenir les dégâts de sangliers et autres grands gibiers

60 pages et plus de 130 illustrations pour prévenir les dégâts et ne plus les subir. Disponible en librairie. 9.80 € *Auteur : Pascal Perrotey-Doridant*

Un panier, un couteau et un guide très pratique à jaquette plastifiée; vous voilà équipé(e) pour de belles balades en forêt après l'affût du matin. Près de 300 champignons présentés sur 320 pages en fiches monographiques et classés par milieu, un ouvrage qui vous permettra d'agrémenter vos plats de gibiers. 14.90€





LOCATION DE LA CHASSE REGIONALE ET COMMUNALE DU FLECKENSTEIN PAR APPEL D'OFFRES

Lot unique de 304 ha 70 a et 12 ca dont 275 ha de forêts et 29 ha de prairies Mise à prix: 4500 Euros

Les candidats transmettent leur offre sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure contient la déclaration de soumissionner et le dossier mentionné à l'article 35 du cahier des charges type. L'enveloppe intérieure, sur laquelle est écrit le nom du candidat contient l'offre. Les candidats restent engagés par leur offre jusqu'au 31/08/2010. Les déclarations de candidatures devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 27/08//2010 à la Mairie de 67510 LEMBACH 1, route de Bitche.

Le choix du locataire sera effectué à partir des critères et selon l'ordre suivant:

- 1) Prix
- 2) Garanties et références en matière de déontologie cynégétique.

Le cahier des charges et les renseignements concernant le lot peuvent être consultés à la mairie de LEMBACH (03 88 94 42 84), aux heures d'ouverture du secrétariat.

Commission des maires chasseurs

La réunion du 10 juin a permis d'aborder deux sujets - la création d'une boîte à outils destinée aux maires et l'orchestration d'une campagne d'information sur les tiques destinée au grand public. Concernant la boîte à outils, il s'agit de permettre aux maires d'avoir sous la main tous les éléments juridiques et pratiques pour gérer les relations avec les différents usagers du ban communal, qu'il s'agisse aussi bien des chasseurs, que des randonneurs ou encore les utilisateurs de véhicules motorisés. Un groupe de travail sera mis en œuvre dès la rentrée, composé de représentants de la commission (Eric Amiet, Michel Gewinner, Claude Weiss, Antoine Schaal, Patrick Denni, Gilbert Viola), de l'O.N.C.F.S., ainsi que



de Claude Fix (président des piégeurs et gardes-chasse agréés). Le deuxième point à l'ordre du jour concernait la création de panneaux d'information sur les risques que représentent les tiques et destinés à toutes les communes du département qui disposent de massifs forestiers et/ou de circuits pédestres. Les panneaux seraient réalisés en bois par un Centre d'Aide par le Travail et les affiches seraient imprimées sur un support synthétique inaltérable. Il reste à définir le coût total de l'opération et de trouver les communes intéressées par une telle campagne.

devraient permettre de réitérer à l'avenir ce genre d'expérience fort enrichissante. Avant de se consacrer à l'organisation de la fête du groupement prévue fin juillet, les adhérents présents ont voté pour la reconduction d'une prime «queue de renard», à hauteur de 700€ maximum pour l'ensemble des gardes-chasse.



G.G.C. de la Scheer

Le président J.-L. Munck a profité de l'A.G. du groupement pour présenter son plan d'action 2010. Comme en 2009, une subvention sera accordée pour l'achat de faisans de repeuplement, subvention assortie d'une charte de non-tir des poules qui permet d'obtenir une aide de 1500€ accordée par la fédération. Néanmoins, pour les amateurs du genre, un achat groupé de faisans et de perdreaux de tir pourra se faire cet automne. La subvention «queue de renard» est également reconduite à 5€/pièce, avec un plafond de 12 renards par lot de chasse. Début septembre, les gardes-chasse du G.G.C. seront invités pour leur traditionnelle journée dont le thème et le lieu restent à définir. Pour conclure la réunion, Claude Fix a présenté la situation préoccupante du corbeau freux dans le département, avant de céder la parole à Albert Hammer qui a fait le point sur les recherches d'animaux blessés dans le groupement. Le G.G.C. a accordé une subvention de 200€ à l'U.N.U.C.R., pour permettre l'achat de matériel de géolocalisation des chiens de sang.



G.G.C. de l'Andlau

L'A.G. qui s'est tenue comme d'habitude au Cep de Vigne à Innenheim, a débuté par une minute de silence en souvenir de René Schaal, l'ancien maître des lieux disparu fin 2009 et qui n'avait jamais compté son temps au bénéfice des chasseurs du groupement. Il occupait le poste de trésorier adjoint et c'est son fils Rémy qui a repris le flambeau, suite à un vote unanime de l'assemblée. Les participants à l'excursion qui avait été organisée à Chartres en cours d'année, ont fait un compte-rendu élogieux de cette sortie et les contacts pris au cours du week-end

> Lors de sa réunion du 1^{er} juillet, la commission a entériné la création de 2 kits de haies pour cette année 2010, en utilisant uniquement des essences intéressantes pour la faune et les insectes. Ces kits seront complets comprenant les plants, le paillage ainsi que les protections individuelles contre le gibier. Un kit sera dénommé haie brise vent et se compose d'essences arbustives ainsi que de quelques grands arbres (12 variétés au total) et le se

cond kit sera dénommé haie basse, composée uniquement d'essences arbustives (13 variétés au total). Parallèlement à cette opération, la fédération reconduit la plantation de fruitiers (pommiers, cormiers). La livraison des kits et des fruitiers aura lieu les 19/11/10 et 20/11/10 sans exception.

Vous pouvez d'ores et déjà réaliser une pré-commande, à l'aide du coupon détachable, ci-dessous.

Commi Enviror	ssion nnement
	A .
Bon de p « Kits ha	ré-commande
à renvoyer a le 15 septer à la F.D.C. 6	avant mbre 2010

	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
lom et	pré	nor	n:																																
	μ. σ									••••	••••						••••	••••	••••	••••		••••	••••	••••	••••						••••	••••	••••	••••	•
dress	e :																																		

Commune(s) et lot(s) de chasse concerné(s):..... Je suis intéressé par: ... kit(s) de haie brise-vent (25 m de long) coût 150 euros prise en charge FDC 120, à votre charge 30 euros.

- ... kit(s) de haie basse (25 m de long) coût 125 euros prise en charge FDC 100, à votre charge 25 euros.
- ... Pommier(s) haute tige 18 euros l'unité à votre charge.
- ... Cormier(s) haute tige 18 euros l'unité à votre charge.

G.G.C. du Donon

Pour leur assemblée générale, les montagnards sont descendus en plaine et se sont retrouvés dans la salle de réunion du Cynétir à Geudertheim. En guise de hors d'œuvre, le président F. Obry a souligné la diminution des dégâts de sangliers en précisant que la surcotisation de 0.22€/Ha est «un moindre mal par rapport à d'autres qui paient nettement plus», mais qu'il ne faut pas lâcher la pression et tout faire pour « éradiquer les noyaux de surpopulation où se concentrent les dégâts ». « A grands cervidés, grands soucis», c'est ainsi que F. Obry a introduit le plat principal qui s'est avéré très pimenté à en croire la tension suscitée dans la salle. Il est vrai qu'avec +25% d'attributions sur les domaniales du Donon cette année, augmentation qui suit celle de +10% la saison précédente, les locataires domaniaux n'en peuvent plus et perdent patience face à l'O.N.F. qui fait la sourde oreille. En chasses communales les plans de chasse ont été reconduits, mais les forêts privées ont quant à elles suivi le mouvement des forêts publiques. Quid des non-réalisations deux ans de suite?

La réponse risque d'être amère. En attendant, G. Lang a appelé les chasseurs du Donon à ne pas tricher en matière de déclarations et à aller au bout de la logique de l'O.N.F. pour « sortir du cercle vicieux ». Par ailleurs, il a fustigé les comptages qui sont « inutiles puisque les résultats ne sont pas validés par une démarche scientifique rigoureuse ».

Autre sujet de discorde, le groupe sectoriel qui « doit être une force de proposition et non un bureau d'enregistrement des décisions de l'administration ».



Ambiance tendue qui a été confirmée par Jean-Claude Bahu, président de la commission du grand gibier à la F.D.C. 88, selon qui c'est « une guerre de tranchée qu'il faut engager avec les forestiers au plus haut niveau. Les chasseurs doivent se serrer les coudes comme jamais et l'on peut même imaginer que nous fassions grève! ».

Pour conclure la matinée, les chasseurs présents ont été invités à découvrir ou redécouvrir le Cynétir, où les cerfs qui parcourent l'écran sont tout aussi virtuels que ceux qui parcourent les forêts du Donon ...

A.C.A.B.R.

23 chasseurs à l'arc bas-rhinois se sont retrouvés à Gerstheim le week-end du 5 et 6 juin, pour un camp de chasse dédié aux ragondins et rats musqués. Quatre rongeurs ont été tirés par les archers, tandis qu'une quinzaine de flèches ont manqué leur but. Après la sortie du samedi soir, tout le monde s'est retrouvé autour d'un feu et de grillades. Un moment convivial qui sera réitéré le week-end du 21 et 22 août. Avis aux amateurs!

Le nouveau catalogue VITEX est sorti. N'hésitez pas à le commander au 02 38 98 73 23, il est gratuit!





Les personnes désirant passer l'attestation de chasse à l'arc sont invitées à noter d'ores et déjà les dates suivantes pour le passage de l'attestation : 19/09/2010 et 3/10/2010.

Les lieux et horaires de rendez-vous leur seront communiqués par la fédération des chasseurs avec l'envoi des convocations. Renseignements: A.C.A.B.R. Gilles Mercier 06 80 87 49 84.

Fête du cerf

Le 15 Août au Parc Municipal de Saales de 8h à 20h l'association «Les Hardes du Moulin» organise la Fête du Cerf avec une bourse aux bois de cerfs. Achat et vente de bois et de trophées. Présentation et vente de tables, pendules en marqueterie de bois de cerfs, lampadaires et lustres en bois de cerfs et brocards.

Entrée gratuite - Buvette et restauration.

Renseignements auprès de Marcel Peterschmitt: 06 03 29 39 76.

Manifestation annulée en cas de très mauvais temps.





PHILIPPE HAMMANN ARCHITECTURE

PROJET DE BUREAUX POUR LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Infos' hasse **67** - Août 2010

fait, l'école de chasse du Herrenwald c'est fait, les nouveaux bureaux de la F.D.C. 67... c'est pour bientôt!

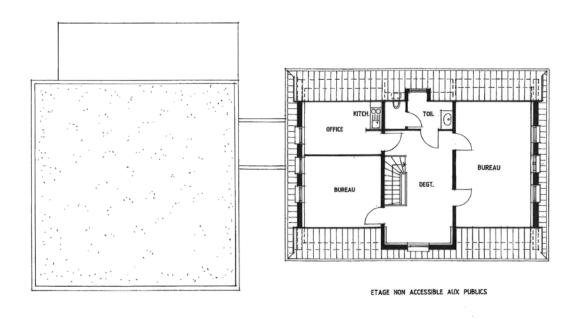
FACADE SUD





PROJET DE BUREAUX POUR LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN PHILIPPE HAMMANN ARCHITECTURE

GEUDERTHEIM

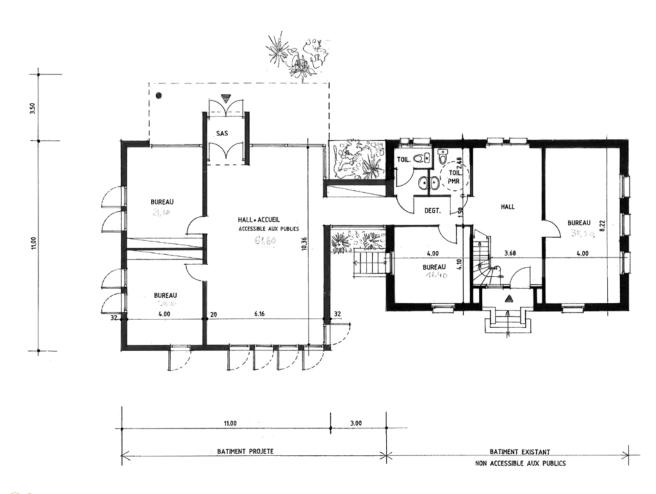


PROJET DE BUREAUX POUR LA FEDERATION DES CHASSEURS

REZ DE CHAUSSEE

___ ECH. 1/100°

GEUDERTHEIM









Le Plan Simple de Gestion (P.S.G.) du Herrenwald un modèle d'écologie appliquée.

Achetée par la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin en Brumath fera bientôt l'objet d'un plan simple de gestion. Cette démarche volontaire confirme la pole position des durable et de la préservation de la biodiversité.

La gestion future de la forêt du Herrenwald se résume en un document de 16 pages, mais comme l'a précisé Charles MARTIN l'Ingénieur forestier responsable du dossier, « si ce document était proportionnel aux heures passées sur le terrain, il en ferait 200! ». C'est début juin que l'équipe en charge de la rédaction du P.S.G. s'est retrouvée à Geudertheim pour présenter les conclusions de ses travaux. Autour de Charles MARTIN il y avait Stéphane ASAËL, pour le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Alsace Lorraine (C.R.P.F.), Gaël LEGROS responsable des relevés GPS chez Cosylval.

Gérard LANG en a profité pour saluer ce « travail d'équipe remarquable », qui sera soumis à l'approbation du CRPF avant de devenir réellement un PSG.

Mais au fait, c'est quoi un P.S.G.? Le plan simple de gestion est un guide d'action pour le propriétaire qui lui apporte tout d'abord une meilleure connaissance de son patrimoine grâce aux inventaires floristiques de départ et qui lui donne un cap à atteindre dans un laps de temps donné. Dans le cas du Herrenwald, l'objectif est de créer une réserve naturelle volontaire et de réaliser un suivi de la dynamique naturelle de la végétation ligneuse et herbacée. En clair, aucune exploitation forestière ne sera effectuée à l'exception d'une mise en sécurité des voies de circulation et des installations du centre de permis de chasser afin d'éviter tout accident. La durée d'application du PSG a été fixée à 16 ans avec un relevé complet de la végétation réalisé tous les 8 ans sur 26 placettes permanentes réparties sur l'ensemble des types de stations et de peuplements rencontrés sur les 75 ha du Herrenwald. Il est également prévu de réaliser un relevé intermédiaire tous les 4 ans

sur certaines placettes. La chasse y reste bien entendu pratiquée à l'affût et en battue par les jeunes chasseurs dont le permis de chasser a moins de cinq ans et ce, sous encadrement des techniciens de la fédération. Avec son plan simple de gestion la forêt du Herrenwald s'inscrira dans le réseau des réserves naturelles volontaires, sachant qu'elle est la plus grande forêt privée du genre, « une véritable banque de gènes pour les forêts locales » comme l'a rappelé G. Lang. En cette année mondiale de la biodiversité, les chasseurs du Bas-Rhin et leur fédération ont une fois encore privilégié les actes aux grands discours. Philippe JAEGER

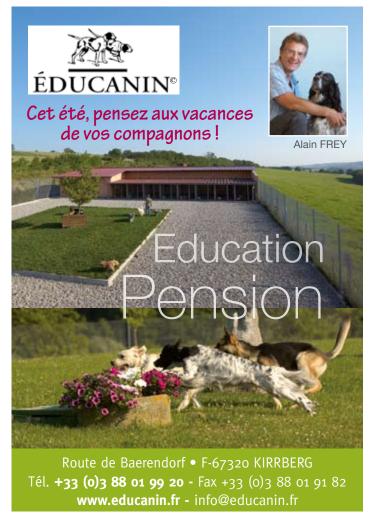


Découvrez le nouveau site Internet de la fédération !!!

NOUVEAU: validation en ligne du permis de chasser

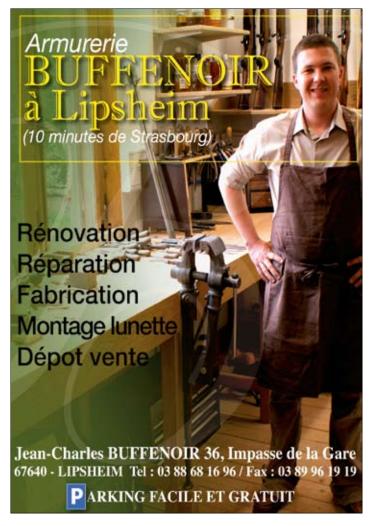
www.fdc67.fr

















ARRÊTE PREFECTORAL

LE PREFET DE LA REGION ALSACE PREFET DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

fixant la liste des animaux classés nuisibles du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 et leurs modalités de destructions à tir dans le département du Bas-Rhin

ARRETE

Article1:

Les animaux des espèces suivantes sont classés nuisibles pour la campagne allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 dans les lieux désignés ci-après.

ESPECES	LIEU OU L'ESPECE EST CLASSEE NUISIBLE						
MAMMIFERES							
Fouine (martes foina) Ragondin (myocastor coypus) Rat musqué (ondatra zubethicus) Renard (vulpes vulpes) Sanglier (sus scrofa)	Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département						
OISEAUX							
Corneille noire (corvus corone corone) Etourneau sansonnet (sturnus vuigaris) Pie bavarde (pica pica) Corbeau freux (corvus frugilegus)	Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département Sur l'ensemble du département.						

Article 2

La destruction à tir des animaux classés nuisibles, en application des articles R 427-18, R 427-20, R 427-21 et R 427-22 du Code de l'Environnement, peut s'effectuer de jour exclusivement, pendant le temps, dans les lieux et selon les formalités figurant dans le tableau ci-dessous. Le permis de chasser validé est obligatoire.

d'ensilage

ESPECES	PERIODE AUTORISEE	LIEUX ET CONDITIONS	FORMALITES	MOTIVATION
MAMMIFERES	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T			Prédation importante
Fouine (martes foina)	du 2.02. au 31.03.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	sur le gibier, notam- ment danger pour les œufs, poussins, levrauts et lapereaux
Ragondin (myocastor coypus)	du 2.02. au 22.08.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	SANS FORMALITES	Dégâts importants aux berges et destruction des
Rat musqué (ondatra zibethicus)	du 2.02. au 22.08.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	SANS FORMALITES	écosystèmes des zones humides vecteur de la leptospirose
Sanglier (sus scrofa)	du 2.02. au 31.03.2011	(1)	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Dégâts importants aux cultures agricoles
Renard (vulpes vulpes) OISEAUX	du 1.03. au 31.03.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Vecteur de maladies graves pour l'homme et prédation importante sur les petits animaux.
Corneille noire (corvus corone corone)	du 2.02. au 10.06.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Prédation importante sur les œufs et les oisillons
Etourneau sansonnet (sturnus vulgaris)	du 2.02. au 22.08.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Dégâts aux arbres fruitiers et au vignoble
Pie bavarde (pica pica)	du 2.02. au 10.06.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Prédation importante sur les œufs et les oisillons
Corbeau freux (corvus frugilegus)	du 2.02. au 10.06.2011	ENSEMBLE DU DEPARTEMENT	AUTORISATION INDIVIDUELLE	Nuisances sonores Dégâts importants aux semis agricoles Dégâts sur bâches de protection des produits

- (1) Sur les communes situées en dehors du périmètre d'intervention de la peste porcine classique défini par l'arrêté préfectoral du 03 décembre 2009, relatif à la peste porcine classique chez les sangliers sauvages.
 - A l'intérieur de ce périmètre, les titulaires du droit de chasse procèdent à une réduction massive de leur population de sangliers sans distinction d'âge de sexe de taille et de poids, toute l'année, sans autorisation spécifique, par des tirs à l'affût et par des battues, y compris pendant la période de destruction des animaux classés nuisibles du 02 février au 31 mars et pendant la période de fermeture de la chasse de l'espèce du 1er au 14 avril (article 2 à 8 de l'arrêté préfectoral du 03 décembre 2009).

Article 3:

La demande d'autorisation de destruction à tir est souscrite par le détenteur du droit de destruction ou son délégué auprès de la direction départementale des territoires.

Article 4:

En application de l'article 18 de la loi n°2008-1545 du 31 décembre 2008 pour l'amélioration et la simplification du droit de chasse, l'emploi du grand duc artificiel est autorisé.

Article 5:

En application de l'article R.427-23 du Code de l'Environnement, l'emploi du furet et des chiens est autorisé.

Article 6:

En application de l'article R.427-20 du Code de l'Environnement, les oiseaux ne peuvent être détruits qu'à poste fixe matérialisé de main d'homme. Le corbeau freux peut également être tiré dans l'enceinte de la corbetière. Toutefois, le tir dans les nids est interdit.

Article 7:

Les agents commissionnés au titre des eaux et forêts et assermentés et les gardes particuliers assermentés sont autorisés à détruire à tir les animaux nuisibles, à l'exclusion du sanglier, toute l'année, de jour seulement et sous réserve de l'assentiment du titulaire du droit de destruction.

STRASBOURG, le 8 juin 2010 Le Préfet, P/le Préfet et par délégation, Le Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin,

Destruction à tir des animaux classés nuisibles.

Hors période de chasse, il est possible de détruire à tir certaines espèces d'animaux classés nuisibles.

Pour certaines espèces, une autorisation individuelle est nécessaire (sanglier, renard, corneille noir, corbeau freux, pie bavarde, étourneau sansonnet).

Pour le ragondin et le rat musqué, aucune autorisation n'est nécessaire.

La destruction à tir s'opérant hors période de chasse, elle est donc limitée dans le temps. Ainsi, le renard peut être tué à la chasse du 15 avril au 28 février et détruit à tir du 1^{er} au 31 mars. Du 1^{er} au 14 avril, ni la chasse ni la destruction à tir de cette espèce n'est possible.

Pour le ragondin, le rat musqué et l'étourneau sansonnet, il est possible de le détruire à tir entre la date de la fermeture de la chasse de ces espèces (1er février) jusqu'à l'ouverture suivante de la chasse pour ces espèces (23 août).

Pour les corvidés classés nuisibles, il n'est possible de les détruire que jusqu'au 10 juin.





Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

tenue à l'Espace Chasse et Nature de Geudertheim le 15 mai 2010

1] Espace Chasse et Nature

M. Philippe Hammann a présenté deux esquisses de projet d'aménagement de la Maison de la Chasse. D'un commun accord les participants ont estimé qu'un ajout était nécessaire pour l'accueil des chasseurs. Celui-ci devra être à niveau avec la Maison actuelle.

Un groupe de travail composé de MM. Rolin, Nonnenmacher, Schnitzler, Hammann et Lang devra se réunir le 31 mai à 19h30 au Cynétir et proposer des projets plus précis.

21 Contentieux Titeux.

Maître Schieber-Herrbach est chargé de prendre contact avec l'avocat de M. Titeux pour lui transmettre les conditions d'un éventuel règlement à l'amiable. Si ces conditions ne sont pas acceptées, la FDC saisira, comme prévu par l'Arrêt de Cassation, la Cour d'Appel de Metz.

3] Approbation du compte-rendu du C.A. du 15/04/2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- 4] Les membres ont à l'unanimité donné un avis favorable à la reconduction de la liste des animaux classés nuisibles.
- **5**] Un courrier sera adressé à la Commune d'Ostwald pour lui demander de relouer leur lot de chasse.

Présents:

- G. Lang, M. Gewinner, Yves Gewinner, H. Kastendeuch,
- B. Neumann, A. Nonnenmacher, F. Obry, F. Ott,
- F. Rolin, B. Schnitzler, A. Schaeffer, F. Grasser,
- P. Th. Schmitt (Administrateur élu le 24/04/2010)

Madame Béatrice Roecker

Maître Schieber-Herrbach, Avocat

M. Philippe Hammann, architecte

Excusés:

MM. F. Minck, C. Kleiber

- 6] Un courrier de remerciements sera adressé à la Commune de Hoerdt, pour l'octroi à la FDC 67, d'une subvention de 1000 euros pour la renaturation de la gravière et la mise en place d'une action éducative et pédagogique à destination des enfants des écoles.
- 7] M. Rolin a représenté la FDC lors de la journée de réflexion sur l'agrainage du sanglier à la FNC dans le cadre du PNMS (Plan National de Maitrise du Sanglier. Il a fait part aux membres du
- CA de sa demande de voir représenter les 3 départements à loi locale dans le groupe devant rencontrer le Ministère de l'Environnement.
- **8**] M. Lang a évoqué les relations avec la Chasse en Alsace et les libertés de ce journal à l'encontre de la FDC 67.
- 9] Mme A. Schaeffer et M. Lang ont été désignés pour visiter la salle polyvalente de Wolfisheim et vérifier son adaptation à l'AG 2011 et à l'expos de trophée.

La séance est levée à 22 h30.

Lors du CA qui s'est tenu le 14 juin, les membres présents ont voté la composition du nouveau bureau :

Président: Gérard Lang

1er Vice président: Michel Gewinner

2ème Vice président: Bernard Neumann

Secrétaire: Fabrice Rolin

Trésorier: Yves Gewinner

Trésorier adjoint: Aliette Schaeffer

URGENT VALORISATION DE LA VENAISON

Les locataires de chasse intéressés par la création d'une structure pour découper leur gibier et le vendre aux particuliers et aux commerces de proximité peuvent prendre contact avec G. LANG au 06 08 45 95 52.

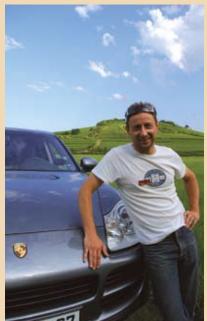
M. LANG les conseillera et les assistera pour faire les déclarations à la DDPP.

A votre téléphone SVP



Pour votre prochaine voiture, visez le juste prix!

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).



Depuis 21 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein «le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif.

Avec une moyenne de 300 clients par an, Klein Inter Autos a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture!

KLEIN INTER AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN - Tél 03 88 98 80 11 www.kleininterautos.com - kleininterautos@9business.fr



L'élagage: une affaire de pros!

Que ce soit en forêt, sur une voie publique ou chez un particulier, certains arbres peuvent nécessiter une intervention au niveau des branches. Les raisons sont multiples - coup de vent, de gel, ou tout simplement croissance trop encombrante par rapport à un bâtiment, mais elles ont toutes un point en commun: il ne s'agit jamais d'un acte anodin.

Cet acte nécessite de la compétence pour assurer la survie de l'arbre car le remède peut s'avérer pire que le mal, une compétence en lien direct avec la sécurité de l'opération au moment immédiat de sa réalisation, mais aussi dans les jours, les mois et les années qui

Publireportage

Qualité _

Efficacité =

Sécurité =



Ne prenez pas de risques, avec Alsavert vous avez la garantie d'un savoir-faire en toute sécurité.



Julien JOST,

<u>L'élagage & la loi</u>

Attention votre responsabilité est entière si l'élagage est réalisé par un chèque emploi-service, un auto-entrepreneur non agréé ou une aide amicale. Votre responsabilité est conjointe si l'élagage est réalisé par un artisan seul, une entreprise non qualifiée ou un jardinier-paysagiste.

Exigez toujours le label Qualiarbre et confiez votre patrimoine végétal à des professionnels.

Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.rœcker@voila.fr - Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution.

ARMES ET OPTIQUES

- Vends canon SAUER 202 cal. 6.5x57, état proche du neuf, 590€ (neuf 900€). Chargeur afférent également disponible. 206 71 61 48 73.
- Vends Drilling Merckel lux Suhl 16/16 + 8x57 JRS Stecher, avec lunette 2.5-10x56 S&B montage pivotant, 2500 € à déb.
 - **2** 06 30 78 23 43.
- Vends lunette S & B 1.5-6X42 rét. Lumineux avec montage Blaser. 1500€ à déb.
 - **2** 06 68 84 39 36.
- Carabine 5^{ème} cat. Mannlicher Schoenauer 7x64 avec lunette 3.5-10x50. 2500 €.
 - **2** 06 16 44 42 98.
- Vends Docter Sight 2^{ème} génération avec rail, val. neuve 550 €, vendu 400 € + lunette de battue Tasco 1.5-6x42, 120 €.
- ≈ 06 03 93 58 03 ou 03 88 92 31 46.
- Vends Mixte Bettinsoli 12 + 7x65 avec lunette Sw 6x42, 1600€ à déb.
 - **2** 06 16 33 15 62.
- Vends Browning Bar .300 Win avec lunette Zeiss 3-12x56 T, montage pivotant EAW, 1700€ + carabine Brno .243 Win avec lunette Zeiss 1.5-6x42, montage pivotant EAW, 1200€ + carabine CZ 527 Prestige .222 Rem avec lunette Huntsman BSA, montage ECLAIR, 800€.
 - ☎ 03 88 80 42 78 le midi ou le soir.
- Vends 2 fusils superposés cal. 12, parfait état. 900€.
 - **2** 06 79 64 32 68.
- Vends Kipplauf Sauer 97 année 2000 cal.8x57JRS avec viseur point rouge Docter. 1000€.
 - **2** 06 64 04 43 38.
- Vends jumelles Zeiss 8x56b dialyt avec étui cuir 750€ + Merkel KR1 version battue .270 Winch 1600€ + Mauser mod. 77 cal. 7x64 avec lunette S & B 1.5-6x42, 1000€.
 - ☎ 06 70 93 48 42 ou 03 88 01 44 92.
- Vends carabine Favorite 9.3x62 avec point rouge Varidot. 1000€.
 - **2** 06 21 62 48 25.

www.dima-hunting.fr

- Vends carabine KRICO 7X64 Luxe avec détente combinée + 2 lunettes (Swarovski 8x56 + Docter 1-4x24), en TBE. 2300€.
 - **2** 06 22 40 30 46.
- Vends lunette Swarovski 1.5-6x42 bon état. 420€ à déb.
 - **2** 06 63 38 76 31.
- Vends Blaser R93 luxe 9.3x62 avec lunette S & B rét. lumineux 1.25-4x20. 3200€ fermes.
 - **2** 03 88 08 32 95.
- Vends carabine basculante BAIKAL .222 avec lunette Swarovski Habicht 4x32, état neuf, 700 € à déb.
 - **2** 06 87 07 10 84.
- Vends lunette NiKON 3.5-10X50 rét. lumineux 4, état neuf, 550€.
 - **2** 06 07 59 82 78.
- Vends Express Superposé Europarm 9.3x74 R double détente avec Stecher TBE, 1000 €.
 - **2** 06 74 41 96 55.
- Vends mixte BRNO TBE 16 + 7x57R, lunette S & B 1.5-6x42, montage crochets. 1300 €
 - **2** 06 82 01 51 61.
- Vends Blaser R93 9.3X62 avec lunette Holosight point rouge, montage Blaser + canon interchangeable .243 Win 2700€ à déb.
 - **2** 06 07 94 52 40.

CHIENS

- A réserver chiots Teckels PD LOF tat et vacc, dispos fin juillet. 6 fem. et 1 mâle. Mère 2sat643 LOF 8606220381. 550€ le chiot.
 - 2 06 85 22 57 18 ou 03 87 09 65 14.
- Vends basset bleu de Gascogne LOF parents chasseurs, dispo début juin, mère 2esl730.
 - 203 88 09 18 22 après 19h.
- Part. vends femelle teckel PD, excellent chasseur, née le 01.12.2009, visible nord de Strasbourg. 350€. ☎ 06 09 02 40 49.
- A réserver chiots setter anglais noir et blanc. Mère n°250269801245862.
 - ☎ 03 88 53 04 90 (soir) ou 06 11 32 83 16.
- Vends chiots (2 mâles) petit Münsterlander nés le 12 juin 2010, LOF, pucés,

vaccinés, dysplasie A, très bonnes origines chasse. Père champion allemand. Dispo. 15 août. Parents donnant de la voie sur grand gibier, quête, arrêts et rapport petit gibier. Mère 2FBD247.

2 03 88 89 51 17

www.laplainedusolognot

- Vds chiots Wachtelhund nés le 29/05/2010 n° mère 250269400071013, parents chasseurs gros gibier, reste 2 mâles, 1 robe brune et l'autre robe bicolore brun et blanc, dispo. début août, visible secteur Gérardmer, prix 300€
 - **2** 06 85 82 31 96.

EMPLOIS

■ Cherche directeur commercial (H/F) matériel de chasse à Mulhouse. Envoyez votre CV en allemand ou anglais, ainsi qu'une lettre de motivation et vos prétentions salariales à p.staudt@eurojob-consulting.com

DIVERS

- Vends tir d'un beau daim de récolte en enclos. 2000 €.
 - **2** 06 80 58 13 13.
- Vends deux cantonnières long. 1.70m + une cantonnière long. 3m, couleur chêne. 1 évier 2 bacs, robinet mitigeur Grohe sur meuble 3 portes. 150 €.

Vends table de boucher en inox, 70x190, 250€.

- ☎ 06 03 93 58 03 ou 03 88 92 31 46.
- Part. vend propriété de 6.8 ha clôturés à 40km nord de Strasbourg, étang, rivière, box à chevaux, maison de 1998 de 450m² sur 2 niveaux avec salle de chasse indépendante + chambre froide + chenils + annexes de 120m² pour appartements. 1 100 000 €.
 - **2** 06 09 02 40 49.
- Vous cherchez une personne pour le suivi de votre territoire? Jeune garde (chasse, piégeur agréé, retraité, cherche activité au nord de Haguenau au sein d'une équipe sympa. Faire proposition au 06 33 31 60 15 ou jcmumber@yahoo.fr
- Vends banquette arrière pour Toyota Land Cruiser 1997, état neuf, avec ceintures de sécurité et vis de fixation. 300 €.
 - ☎ 03 88 09 26 83 (soir)
 - ou 03 88 10 47 69 (journée).



Pour tous vos imprimés commerciaux ou publicitaires • Dépliants • Affiches • Catalogues • Brochures • Tracts... Imprimerie PARMENTIER 1, rue Gutenberg - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 E-mail: info@imprimerie-parmentier.fr





LNG GRASSER

HAGUENAU OUEST

ZI la Sablière SCHWEIGHOUSE sur MODER 03 88 05 23 23

SAVERNE

95 rue de Dettwiller 03 88 02 50 55 STRASBOURG

SOUFFELWEYERSHEIM Sortie 49.1

38 rue des Tuileries 03 88 19 77 77

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.nissan-offres.fr

SHIFT_the way you move

AUTREMENT_mobile. (1) Prix au 01/03/2010 du Nouveau Nissan NAVARA King Cab SE, soit une remise de 4 416,35 €HT - sur prix au 01/03/2010 de 24 406,35 € HT, dans la limite des 10 véhicules en stock au 01/06/2010, réservée uniquement aux professionnels (hors loueurs et ventes flottes), à partir du 01/06/2010, non cumulable avec d'autres offres en cours, chez les concessionnaires participants. Modèle présenté : Nouveau Nissan Navara King Cab SE 2.5 dCi 190ch BVM avec option peinture métallisée en supplément à 501,67€ HT. (2) Fiscalité Véhicules Utilitaires. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 4 253 835 €, RCS Versailles B 699 809 174 - Z.A du Parc de Pissaloup - 13, avenue Jean d'Alembert - 78194 Trappes Cedex.





Sélestat

Atelier et Boutique 20, rue des Chevaliers Téléphone : 03 88 92 21 92

Colmar

Boutique 1 Place des Boulangers Téléphone : 03 89 29 31 45

WWW.JL-ROELLY.COM

De la vente de marque exclusive à la rénovation, la restauration et l'entretien.

Redécouvrez le talent d'un maître horloger.

Réparation toutes marques.